

par Dieu ; il se contente de la tirer d'une côte de l'homme, „os surnuméraire“, dira plus tard Bossuet. Elle est la coupable du Paradis, l'instigatrice de la faute, „vase d'impureté“ que l'homme doit tenir en méfiance. Un concile discutera sérieusement au Moyen-Age la question de savoir si les femmes ont la même âme que l'homme.

Cette régression sémite devait être compensée, il est vrai, par l'influence des Barbares, la belle race adolescente où l'homme chaste et la femme fière marchent ensemble, main dans la main. Les premiers, les Germains n'ont pas traité la femme comme une conquête ; ils ne la prennent pas, elle se donne et, par reconnaissance, ils lui assurent au lendemain des noces la „Morgengabe“, le présent du matin, gage de son indépendance. Avec la brutalité d'une époque de croissance, la féodalité a été pour la femme très favorable. Ce fut au contraire à leurs frais, que se fit la renaissance du droit romain. A cet égard, elles ont peu à bénir la Révolution, tout imbue de l'illusion gréco-latine et elles peuvent maudire Napoléon dont le Code a ramené pour elles la servitude.

Le vice des lois écrites est de se fixer en des textes intangibles, tandis que les mœurs continuent d'évoluer. Il s'aggrave quand il prétend appliquer à une société vivante les textes d'une société morte et la discordance est d'autant plus choquante que la douceur naturelle des mœurs fait négliger l'adoucissement des lois. Nous arrivons aujourd'hui à ceci que le destin de la femme